

N/REF : 3/10/2025 15H57 C:000003 I:80349
V/REF : AC/C29543
V/Email reçu le Vendredi 03/10/2025 a 15H57

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ANO
IMMEUBLE : ANJOU - ANO
33/35/37, BOULEVARD D'ANJOU
35000 RENNES

Rennes, le 07 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : ALLEE 37 ANJOU - MR MME GUIGNEBAULT SERGE 06 67 99 64 55
LOGEMENT N° 005776, PORTE N°5776, 2° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : FUIITE SUR ÉVAC WC

Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 06/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES WC
CONSTAT : FUIITE SOUS LE RÉSERVOIR WC ET REMPLISSAGE QUI MET PLUS DE
10MIN
COUPURE D'EAU
DÉPOSE RÉSERVOIR WC
REPLACEMENT DU MÉCANISME WC
REPOSE RÉSERVOIR WC
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 06/10/25 a 19H53 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL071-Rempl.Ens.mécanismene chasse Wc	1	75,00		75,00
	TOTAL H.T.				75,00
	T.V.A. a 10,00%				7,50
	TOTAL T.T.C.En EURO				82,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.